

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 09-12/2023**

Objet : Vote du budget primitif budget Principal 2023 – M14.

L'an deux mil vingt-trois et le douze avril à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LARUE Fabrice, Maire.

Présents : Mrs, Mmes LARUE Fabrice – ANGE Josianne – GIROT Dominique – JUVENON Marie-Hélène – COMBRISON Jean-Luc – VEY-FARCE Cathy – WOZNIAK Jean-Marie – BANC Jean-Pierre – ROUX Nicolas – LABLANQUI Jean-Marie – GRANGER Anne-Marie – BOISSIEUX Thierry – GARO Carine – AUROUX François – BABILLON Agnès – SALATA Philippe.

Excusés : MANGIONE Sylvie – ROBIN Christelle.

Absents : VANDECASTEELE Corinne.

Procuration : MANGIONE Sylvie à VEY-FARCE Cathy – ROBIN Christelle à BOISSIEUX Thierry.

Jean-Marie WOZNIAK a été élu secrétaire de séance.

- ◆ Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- ◆ Vu le compte de gestion et le compte administratif 2022 et l'affectation du résultat,
- ◆ Vu la présentation en commission finances du 30 mars 2023 et du 5 avril 2023 et le projet de budget primitif 2023,

Considérant que, les propositions budgétaires pour le budget communal 2023 sont constituées notamment :

Dépenses de fonctionnement : Charges à caractères générales (eau, électricité, assurance, fournitures scolaires, etc.), charges de personnel et cotisations, autres charges de gestion courante (indemnités des élus, cotisations, formations, subventions aux associations, virement au budget du CCAS, etc.), intérêt d'emprunts, virement au budget dépenses imprévues, virement à la section d'investissement et amortissements.

Recettes de fonctionnement : Remboursements suite arrêts maladie, concessions cimetière, droits de places, locations, fiscalité locale (taxe foncière, attribution de compensation, etc.), dotations et subventions (dotations de l'Etat, FCTVA, etc.), loyers, parts sociales, remboursements divers, excédent de fonctionnement reporté et travaux en régie.

Dépenses d'investissement : Capital des emprunts, cautions, immobilisations incorporelles (frais d'études, d'insertion, etc.), déficit d'investissement reporté, immobilisations corporelles (acquisition de terrains, de bâtiments, voirie, réseaux, matériel/outillage, mobilier, etc.), travaux à venir (accessibilité, terrain de foot, recâblage de l'école, panneau lumineux, etc.), travaux en régie et amortissements.

Recettes d'investissement : FCTVA, taxes d'aménagement, subventions sollicitées dans le cadre de travaux (Département, Région, SDED, etc.), emprunts, virement de la section de fonctionnement, excédent de fonctionnement capitalisé et amortissements.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le budget primitif Budget Principal 2023 – M14 comme suit :

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le

ID : 026-212600969-20230412-D12_2023-BF

S²LOW

INVESTISSEMENT

DEPENSES	1 043 460.22 €	RECETTES	1 043 460.22 €
001	263 789.46 €	10	399 778.14 €
020	30 000.00 €	13	205 171.00 €
16	129 700.00 €	16	119 220.74 €
20	11 500.00 €		
204	5 764.00 €		
21	82 615.36 €		
23	123 000.00 €		
CIMETIERE	11 000.00 €		
VOIRIE	76 819.20 €		
STADE DE FOOT	91 000.00 €		
TRAVERSEE	35 000.00 €		
ACCESSIBILITE	47 054.12 €		
Ordre	136 218.08 €	Ordre	319 290.34 €

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	1 614 742.55 €	RECETTES	1 614 742.55 €
011	441 900.00 €	70	104 100.00 €
012	484 900.00 €	73	1 019 110.00 €
014	1 100.00 €	74	204 092.00 €
65	239 726.73 €	75	46 400.00 €
66	30 000.00 €	76	20.00 €
67	194 043.56 €	77	2 100.00 €
022	30 000.00 €	013	6 000.00 €
		002	222 920.55 €
Ordre	193 072.26 €	Ordre	10 000.00 €

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Clérieux, le 14 avril 2023.

Le Maire
Fabrice LARUE



La secrétaire de séance
Jean-Marie WOZNIAK